Avis aux parents : c'est aux « **Galeries Lilloises** », 45, rue Nationale, Lille, qu'il faut s'adresser pour se procurer les costumes pour **Communiants, communiantes** et **tout** ce qui concerne la Communion.

A la Roubaisienne. — Dans sa dernière réunion, le Comité de la Roubaisienne a fixé à 10 le nombre de gymnastes qui prendront part au concours de section pour la fête fédérale d'Arras, les 22 et 23 mai.

Le classement des concurrents aura lieu dimanche prochain, à 10 heures, au local de la Roubaisienne et pour la section de tir, à 3 h. 1|2, au tir national.

Les membres honoraires et parents des gymnastes qui désirent accompagner la section à Arras sont priés de se faire inscrire au plus tôt pour profiter des réductions accordées aux gymnastes.

LUMINOL *Savon pour le Linge, les Laines, les Flanelles et le Ménage.*

TOURCOING

Electeurs, jugez combien ils sont forts

Nous avons dit hier, dix fois plus qu'il était nécessaire, pour montrer aux électeurs tourquennois — depuis longtemps fixés — que tout ce qui est contenu dans la profession de foi des **Blancs** n'était qu'un alliage de bêtises, d'hypocrisie, de dérision et d'impudence.

Nous avons de plus avancé, question d'opinion mise à part, que les *Blancs* nous paraissaient manquer totalement des capacités requises et indispensables à des hommes qui ont la prétention d'administrer une grande ville.

Qu'on juge, en effet, de la force de ces gens là !

Une perle de sottise

Du document électoral des **Blancs** approuvé par les 36 candidats nous extrayons cette perle de sottise qui mérite d'être enchassée seule. Elle est de belle grosseur.

« *Nous nous inscrivons en faux contre les attentats accomplis à l'égard d'une certaine catégorie de citoyens...* »

Allons ! Messieurs de l'*Union des Jésuites*, on n'écrit pas des bourdes pareilles, et on ne les colle pas sur les murs pour faire rire de soi.

Un enfant d'avant le certificat d'études de nos écoles publiques, est à même de vous dire :

On ne s'inscrit pas en faux contre un acte accompli, cet acte fut-il considéré par vous comme un « attentat ». On proteste et c'est tout !

On s'inscrit en faux contre une chose considérée comme inexistante ou que l'on prétend telle.

Exemples : On s'inscrit en faux contre un procès-verbal d'un agent de l'autorité ; on s'inscrit en faux contre les dires ou les allégations d'une personne, d'un groupe ou d'un journal.

C'est ainsi que nous nous inscrivons en faux bien souvent contre des faits mensongers par vous avancés.

Nous protestons avec la dernière énergie contre les turpitudes et les ténébreuses menées de l'**Office des affameurs.**

Nous ne nous *inscrivons pas en faux* contre ces abominables manœuvres, car elles ne sont hélas que trop réelles, trop véridiques et trop prouvées.

Allez à l'école laïque

Allons ! Messieurs, fréquentez le cours d'adultes de nos écoles laïques. On y reçoit les gens à tout âge. Cela vous fera du bien, car vous en avez sérieusement besoin pour parfaire l'instruction qui vous vient des « *chers frères* » et qui apparaît trop incomplète vraiment, pour des gens qui aspirent à diriger les affaires de notre cher Tourcoing.

Messieurs les **Blancs** vous êtes des incapables.

Les électeurs n'ont pas besoin de vous.

H. D.

Ils ne « marchent » pas !

Décidément, nos adversaires ne « marchent pas » ! Ils ont les « pieds nickelés » ! paraît-il.

Prenez la *Croix*, prenez le *Journal de Roubaix*, rien ou si peu de chose que ce n'est pas la peine d'en parler.

Les feuilles réactionnaires-cléricales savent évidemment que la partie aurait été perdue d'avance, avec une liste sortable, à plus forte raison avec leur pitoyable « avorton électoral ».

C'est la première raison qui fait qu'ils semblent se désintéresser de la lutte à Tourcoing, pour porter tous leurs efforts sur Roubaix où l'on a de vives craintes dans le camp clérical.

En deuxième lieu, ils n'ont aucune bonne raison à invoquer contre la municipalité qui, ayant terminé son mandat rempli à la satisfaction du plus grand nombre, en demande le renouvellement aux électeurs qui le lui accorderont à une majorité écrasante.

A la dernière heure, on risquera quelques manœuvres contre lesquelles nous prévenons par avance les électeurs, et ce sera là toute la *campagne des* **Blancs** *qui sentent le terrain* de la lutte s'effondrer sous eux.

Jamais, au grand jamais, ils n'ont été aussi impuissants, et disons-le, aussi ridicules dans toute « **l'acceptation** » du mot, comme ils disent si bien dans leur circulaire électorale.

MM. les **Blancs**, vrai, c'est pas pour dire, mais vous êtes salement en baisse.

Qu'est-ce que vont donc dire les « **honnêtes gens** » dont vous vous attribuez et détenez le monopole, de parler seuls en leur nom.

Savez-vous bien que c'est la dèche et la purée, cela !

Oh ! la la ! quelle veste dimanche, mon empereur.

H. D.

Pardon ! mais c'est que nous n'acceptons pas votre « acceptation »

Dites-moi donc encore qu'ils ne sont pas républicains, les gens de l'*Union des jésuites* : Fort Chabrol, rue du Sentier et rue Verte-Feuille.

Si ! Si ! qu'ils sont républicains.

Vous allez voir si ce n'est pas vrai.

Laissons-leur la parole :

« Comme républicains dans la vraie **acceptation** du mot nous nous inscrivons en « faux, etc. »

Instruction fort négligée, possible, — on *fait ce qu'on peut*, n'est-ce pas, quand on a été à l'école des frères — mais pour républicains ils le sont.

Ils le sont dans toute l' « **acceptation** » du mot, du moins ils l'affirment et l'on doit avoir confiance en eux.

Est-ce qu'ils voudraient tromper les électeurs ?

Allons donc ! Ils étaient jadis **blancs** mais ils ne le sont plus.

Il y a déjà nombre d'années que, mettant à profit les conseils de feu le pape Léon XIII, ils ont institué le **carnaval électoral**, et qu'à chaque élection ils s'affublent d'un masque républicain.

Mais ils ne nous avaient toutefois pas *encore dit qu'ils étaient républicains dans toute* l' **acceptation** » du mot.

Si vous m'en croyez, moi je leur laisserai tout de même pour compte leur belle affirmation de républicanisme et je leur dirai : Nous n'acceptons pas votre « **acceptation** », na !

***

Dans les journaux, quels qu'ils soient, se *glissent journellement des coquilles typographiques. La composition est faite hâtivement*, le meilleur des correcteurs en laisse passer.

« Les jésuites eux ont bien passé à travers les mailles de la loi de 1901. (Voir sur ce sujet, félicitations de M. de la Chapelle, directeur de l'*Office des affameurs* au révérend père le Bail.)

Mais une circulaire électorale ça se regarde de près. On s'en fait soumettre des épreuves et on les corrige.

Nous avions vu déjà dans les journaux cléricaux le républicanisme dans la vraie « **acceptation** » du mot, des candidats de la réaction et nous n'aurions rien dit si nous ne la retrouvions dans les circulaires (anti-ministérielles !) envoyées sous enveloppes aux 17,000 électeurs de Tourcoing.

C'est donc qu'ils en pincent quoi, et qu'ils ne veulent pas en démordre.

Ils continuent à vouloir se présenter « comme républicains dans *la vraie* « **acceptation** » *du mot* » *et aussi à* « *s'inscrire en faux* contre les attentats commis, etc. ».

A l'école ! Messieurs, à l'école ! — laïque surtout — avant de vous présenter une autre fois aux suffrages des électeurs.

Allez apprendre ce que veulent dire les mots au sens très différent :

Acception et Acceptation

On veut se moquer des Electeurs !

En dehors de leur affirmation d'être des adversaires du gouvernement actuel, des « antiministériels », **les Blancs**, nous l'avons amplement démontré, se moquent des électeurs dans leur profession de foi écrite en... charabia.

Du côté des « **purs** » entre les « **purs** », on se montre moins réservé encore sur la façon de se moquer des électeurs.

C'est un véritable défi.

La loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale, ne permet pas à des frères ou à des beaux-frères de faire partie d'une même assemblée communale.

Or, sur la liste de MM. Delesalle, Rompteau, Capart, Volt Catteau, Torck et Cie, liste d'abord incomplète puisqu'elle ne renferme que 25 noms, les frères et les beaux-frères sont rassemblés à plaisir.

Une vraie réunion de famille quoi !

Vous me direz que cela n'a pas d'importance puisque la liste des « purs » et des « poffistes » n obtiendra qu'un nombre infime de suffrages.

N'empêche que tout cela est bien peu sérieux.

Les électeurs de Tourcoing n'aiment pas qu'on se paie leur tête, lors même que les *grands citoyens* de la rue de la Latte n'auraient d'autre intention que de donner un coup d'épaule à la réaction.

Arrière les fumistes !

H. D.

La diversion

Les journaux ne suffisent plus au gardien du **livre noir** des **signalés** de l'**Office des affameurs**.

Le voilà qui colle ses... élucubrations sur les murs. Impossible en effet avec la meilleure volonté du monde, de donner un autre nom à des écrits dans lesquels on relève entre autres choses :

M. Dron la « justice des hommes vous jugera, comme la justice de Dieu vous a déjà jugé. »

Puisqu'il a son compte fait d'avance, M. Dron, inutile pour lui de songer à se convertir jamais.

Le mieux est de faire comme le nègre légendaire : « qu'il continue ».

C'est égal, ils sont amusants les cléricaux et les gens de l'**Office inqualifiable**, et pour s'être fait baptiser sur le tard M. Jung a joliment rattrapé le temps perdu.

Qu'il continue, lui aussi, il aura vite dépassé le R. P. Le Bail.

Les Rues particulières

N'ayant aucun argument valable à présenter, les **Blancs** s'imaginent que les électeurs ouvriers sont assez niais pour tomber dans des pièges aussi grossiers que celui consistant à reprocher à l'Administration et au Conseil municipal de n'avoir pas pavé certaines rues où « l'on patauge l'hiver et où l'on est aveuglé de poussière l'été ».

Ils ont apposé hier une ridicule affiche à cet égard.

Nous avons déjà dit qu'une ville ne peut pas prendre sur ses ressources — fournies par tous — pour enrichir des propriétaires qui créent des rues à leur entière fantaisie.

Cela serait vraiment trop commode, et comme les propriétaires s'empresseraient *d'élever les loyers par dessus le marché*, il serait joli le règne des **Blancs !**

C'est de ce coup-là que la ville serait ruinée pour de bon.

Pour les rues particulières, comme pour les trottoirs, il reste à attendre la décision du Conseil d'Etat auquel est soumis le règlement de voirie élaboré au Conseil et que les propriétaires ont attaqué.

Réunion de la Solidarité républicaine

Sections de la Malcence et des Phalempins

Hier soir, à 8 h. 1|2, une brillante réunion où plus de 500 électeurs assistaient, a été tenue au Pré-Catelan, rue Auber.

A l'unanimité M. Henri Loridan, conseiller général et conseiller sortant, était acclamé président.

MM. Henri Leconte et Fleurquin, présidents des sections, ont été désignés comme assesseurs. A l'ouverture de la séance, notre vaillant député-maire fait son entrée et est accueilli par de chaleureux applaudissements.

Le président prend aussitôt la parole et remercie les électeurs d'être venus aussi nombreux assister à cette séance et donne alors la parole à M. Maurice Cordier, adjoint.

M. Cordier dit que malgré l'état de sa santé il a tenu à venir saluer les électeurs de la Malcense et des Phalempins qui toujours l'ont bien accueilli.

Puisque votre président me demande de vous dire quelques mots, tout en m'excusant de mon peu d'habitude de causer en public, je vous entretiendrais de deux choses qui m'intéressent plus particulièrement.

1. De la voirie.
2. Du Bureau de bienfaisance.

De la Voirie. — Nos adversaires nous attaquent au sujet de la Voirie, et pourtant, citoyens, si on veut jeter un coup d'œil sur les travaux entrepris et menés à bonne fin, il faudra pourtant bien reconnaître que le Conseil municipal sortant n'est pas resté inactif.

M. Cordier *donne des explications détaillées* et fait constater la grande différence qui existe entre les rues reconnues et les rues particulières.

Aux applaudissements de l'assistance, il explique le rêve d'un brave propriétaire qui trace une rue au milieu d'un champ qui ne rapporte plus et un beau jour, quand une maison ou deux sont construites, vient dire à la ville... prenez mon ours, se réservant, si la ville avale l'ours, d'augmenter ensuite les locataires de 2 ou 3 francs par mois.

Pour terminer avec la voirie, M. Cordier donne des chiffres qui ont toute leur éloquence.

Travaux de Voirie exécutés de 1900 à 1904

Croix-Rouge, Marlière et Virolois, pavages 59.700 francs ; aqueducs 109.000 francs. Total, 168.700 francs.

Malsence, Chêne-Houpline et Pont-de-Neuville, pavages 270.000 francs ; aqueducs 85.000 francs. Total, 355.000 francs.

Phalempins, pavages 70.000 francs ; aqueducs 15.000 francs. Total, 85.000 francs.

Fin-de-la-Guerre et Orions, pavages 62.000 francs ; aqueducs 18.000 francs. Total, 80.000 *francs*.

Prun Pain, pavages 62.000 francs ; aqueducs 12.000 francs. Total, 74.000 francs.

Blanche-Porte, Epinette, Flocon et Halot, pavages 100.000 francs ; aqueducs 53.000 fr. Total, 153.000 fr.

La Tossée, pavages 37.000 fr. ; aqueducs 81.000 fr. Total, 118.000 fr.

Tilleul et Touquet, pavages 65.000 ; aqueducs 42.000 fr. Total, 107.000 fr.

Epidème et Cinq-Voies, pavages 92.000 ; aqueducs 11.000 fr. Total 103.000 fr.

Blanc-Seau, pavages, 80.000 fr. ; aqueducs 100.000 fr. Total, 180.000 fr.

Centre, pavages 62.000 fr. Total, général 1.485.700 francs.

Bureau de bienfaisance

Comme vice-président du Bureau de bienfaisance, M. Cordier s'étonne de voir la liste opposée promettre une chose qui lui serait de toute impossibilité de faire aboutir.

Car supposant que deux nouveaux délégués du Conseil municipal soient désignés il n'en reste pas moins en fontion quatre délégués de *M. le Préfet. Et comme c'est M. le Préfet qui*, d'après la nouvelle loi sur l'assistance médicale gratuite, nomme les docteurs, il n'y aurait donc aucun changement.

M. Cordier explique que sept docteurs viennent *à tour de rôle* au *bureau et qu'il est* à supposer que dans ce nombre l'indigent en trouve un qui réponde à son choix, mais que quant à lui et à ses collègues il ne peut que rendre hommage au corps médical pour le dévouement qu'il apporte dans le mandat dont il est investi.

M. Cordier après de nombreuses explications, termine en donnant des chiffres qui prouvent toute la sollicitude du Conseil municipal pour les déshérités de notre cité ouvrière. *(Vifs applaudissements).*

Bureau de Bienfaisance. — Sommes payées :

En 1900 : 2.678 familles ; 11.182 individus ; 103.386 fr. 77 de pain ; 14.580 fr. de viande-épiceries ; 12.508 fr. 30 de combustible ; 14.643 fr. 60 de vêtements ; 45.089 fr. 30 de secours en argent.

En 1901 : 2.738 familles ; 10.907 individus ; 113.230 fr. 26 depains ; 14.580 fr. de viande-épiceries ; 12.031 fr. 58 de combustible ; *13.704 fr. 24 de vêtements* ; 53.002 fr. 29 de secours en argent.

En 1902 : 2.579 familles ; 10.160 individus ; 107.540 fr. 64 de pains ; 15.100 fr. de viande-épiceries ; 11.573 fr. 80 de combustible ; 12.402 fr. 04 de vêtements ; 55.969 fr. 23 de secours en argent.

En 1903 : 2513 familles ; 10.952 individus ; 104.105 fr. 12 de pains ; 14.700 fr. de viande-épiceries ; 12.449 fr. 15 de combustible ; 12.706 fr. 45 de vêtements ; 57.125 fr. 29 de secours en argent.

1er trimestre 1904 : 1735 familles ; 6.710 individus ; 29.759 fr. 75 de pains ; 2.800 fr. de viande-épiceries ; 6.194 fr. de combustible ; vêtements (se distribuent fin d'année) ; *13.092 fr. 50 de secours en argent.*

Le discours de M. Cordier est très applaudi.

Le président le remercie en disant que l'éloquence des chiffres énoncés, réduit à néant tous les racontars des blancs, montre leur mauvaise foi et leur parti-pris.

La parole est donnée au citoyen Delphin Dumortier. (Cri : Rompteau à la tribune.)

Delphin Dumortier déclare avec une franchise qui l'honore et fait honneur à son parti que l'alliance des socialistes avec les républicains de Tourcoing a été librement consentie.

Dans un beau mouvement il s'écrie : Contrairement à ce qu'on insinue, nous ne sommes pas des vendus. Nous laissons ces sortes de marchés aux faux frères ; à ceux qui, par *leurs louches manœuvres, se sont fait exclure* de notre parti.

Nous ne sommes pas à vendre. Ce à quoi M. Dron répond : « Et je n'ai pas d'argent pour vous acheter ». Le citoyen Delphin continue en disant : Nous sommes venus de notre plein gré offrir notre alliance aux républicains parce que nous avons cru, avec Gambetta, que s'il faut 50 ans pour faire une bonne République, ce n'est pas en quelques années que nous pouvons arriver à réaliser notre programme socialiste.

Nous travaillons au développement de notre ville, mais je dis avec M. Cordier que nous ne pouvons dépenser pour les rues particulières plus de 2 millions qui profiteraient aux propriétaires, seuls intéressés à cette dépense.

Nous ferons notre possible pour développer et augmenter l'instruction du peuple en fournissant aux enfants tout ce qui leur est nécessaire afin qu'ils en profitent mieux que nous *n'avons pu le faire nous-mêmes.*

Voter pour la liste que nous présentons, c'est voter pour le progrès et pour l'avenir du prolétariat.

Après des paroles si nettes et si franches, M. Coppin rend compte de son mandat.

Dans un discours très sensé, il montre aux électeurs que ses collègues et lui, ont agi pour le soulagement des petits.

Ils ont toujours eu en vue l'embellissement de la ville par la création de rues et de places nouvelles, la bonne organisation des services des halles, marchés, abattoir ; la construction de nombreuses écoles pour l'éducation des enfants du peuple ; la création des fêtes de quartiers qui attirent les étrangers et font vivre *tous les commerçants.*

Il termine en disant que si ses collègues et lui ne plaisent pas à tout le monde, ils ont toujours cherché à rendre le plus de services possible, et à *bien faire en attendant de faire* mieux encore s'ils sont réélus.

M. Loridan remercie l'orateur en ajoutant que si Tourcoing a de belles écoles, les bons maîtres ne lui font pas défaut.

Il n'y aura jamais trop d'écoles laïques, car après le pain, c'est l'instruction qui est le plus nécessaire aux enfants du peuple.

Il rend un hommage mérité au personnel de l'enseignement laïque de Tourcoing et donne la parole à M. Dron qui est acclamé chaleureusement par tout l'auditoire.

M. Dron s'excuse de n'être pas venu plus tôt dans le quartier. La périole électorale ayant été retardée, avec raison, par la présence des troupes.

Il présente les candidats nouveaux et remercie les anciens conseillers pour l'appui qu'ils lui ont toujours donné ainsi qu'à MM. les adjoints.

Dans un magnifique mouvement oratoire, il montre aux électeurs la différence existant entre le Tourcoing moderne, qui a pris rang au nombre des grandes villes, et le vieux Tourcoing.

Il y a une trentaine d'années, Tourcoing *comptait 30.000 habitants*, il en compte aujourd'hui 80.000 et maintenant travaillons pour en avoir 100.000.

Pour cela, il faut faire bien, beau, grand et beaucoup.

C'est ce qui a été fait, malgré la crise de 1901, et cela sans augmenter les centimes additionnels.

Nos adversaires eux mêmes sont obligés de le reconnaître.

Ce qui a été fait est le commencement de la réalisation d'un plan d'ensemble étudié et approfondi depuis quinze ans.

La création du boulevard extérieur de 30 mètres reliant les deux gares et passant dans ce quartier, contribuera à son développement *grâce à une voie ferrée allant des fabriques à* construire, à l'une des deux gares.

Des rues nouvelles seront percées, donnant accès sur le boulevard, et contribueront à l'agrandissement du quartier et à l'embellissement de la ville.

Tout cela se fera malgré le mauvais vouloir du syndicat des propriétaires ; malgré les propos malveillants tenus dans les cabarets par certains individus, collaborateurs d'hier, détracteurs aujourd'hui et toujours agents de la réaction.

Parlant de la liste Barrois, M. le Maire explique ce qu'elle personnifie : la réaction contre la République, l'Office central et le fort Chabrol contre la liberté.

Cette liste est composée en grande partie de pantins dont les gros patrons cachés dans la coulisse, tireront les ficelles pour les faire marcher contre les intérêts des ouvriers.

C'est ce qui doit les mettre en garde contre les agents de la réaction. Qu'ils s'appellent Ch. Loridan ou qu'ils soient d'anciens employés municipaux en retraite qui essaient maintenant de mordre les mains qui les ont nourris.

Les ouvriers ne doivent pas se laisser diviser par l'action dissolvante des syndicats jaunes, œuvre du fameux jésuite Le Bail et des autres Chabrolards qui enrôlent les timides et les hésitants.

Quant aux syndicats rouges, ils sont restés *honnêtes, mais quelques-uns de leurs dirigeants* ne sont pas toujours mesurés dans leurs réclamations.

M. Dron parle ensuite de la liste Delesalle.

On voit que ceux qui l'ont confectionnée se moquent des électeurs et les prennent pour des imbéciles.

Sur 25 noms que compte cette liste incomplète, 4 candidats appartiennent à la même famille et ne peuvent par conséquent être élus.

Un officier de santé est l'orateur de la liste, mais ce qu'il y a d'étrange c'est qu'il répète presque mots pour mots dans ses parlottes, les ragots, potins et racontars parus dans le *Courrier de Tourcoing* depuis 15 jours.

M. Dron montre les cléricaux marchant à l'encontre des intérêts généraux de la République en votant. Tel M. Grousseau, député de Bousbecque s'abstenant dans le vote du voyage de M. Loubet en Italie, où il a été reçu avec un enthousiasme que l'empereur Guillaume lui-même n'a pas connu lors de sa visite à Rome.

Les cléricaux marchent pour le Pape et d'après ses instructions.

M. Dron termine en recommandant à tous les électeurs présents de faire, dimanche 1er mai, leur devoir de citoyens républicains.

Son discours est salué par un tonnerre d'applaudissements et la séance est levée à 10 h. 1|2, aux cris de :

Vive la République démocratique et sociale !

FINANCES

Paris, le 28 avril 1904.

Après un début hésitant, le marché recouvre ses bonnes dispositions de la veille grâce aux efforts des acheteurs en vue de la réponse des primes de demain, et la clôture est ferme malgré un courant d'affaires plutôt restreint.

Notre 3 0/0, d'abord en réaction à 97.57, se relève à 97.72 ; le comptant est offert.

Les Fonds étrangers sont bien tenus. L'Extérieure se raffermit à 83.35 ; le Turc monte à 84.07. Nouvelle hausse des Fonds russes.

Les Sociétés de crédit sont recherchées. Le Crédit Lyonnais passe à 1.114 fr. Le Crédit Foncier s'inscrit à 680 fr. Sa situation mensuelle, arrêtée au 31 mars 1904, est celle-ci : Bénéfices nets pour le premier trimestre 1903, 4.018.874 francs contre 4.014.006 francs fin mars 1903.

Les valeurs industrielles et de traction sont fermes, mais sans grandes variations. Le Rio se *retrouve à 1.356 fr.* ; le Suez est à 4.150 fr. Les valeurs russes sont en reprise. Les Mines, d'abord faibles, remontent *en dernière heure.* L'obligation Rosario a demandes suivies à 369 francs.

Chemins Français calmes.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 29 avril

Présidence de **M. Sée**, vice-président

Tentative d'escroquerie. — M..., à Lille, est poursuivi pour tentative d'escroquerie, sur une plainte déposée par la Compagnie des chemins de fer.

L'accusé aurait expédié en gare de Lille, à destination de Béthune et de Nœux, deux caisses de glaces qui seraient arrivées brisées à destination. A la suite de quoi M. X. intente une action devant le tribunal de commerce en paiement du prix des glaces.

Mais, indirectement, la Compagnie aurait été avisée que les glaces avaient été expédiées brisées, c'est-à-dire telles qu'on les a trouvées à destination. D'où une plainte en tentative d'escroquerie fut déposée par la Compagnie.

Mᵉ Louis Théry se porte partie civile pour la Compagnie et demande la somme de 1 fr. à titre de dommages-intérêts.

Le tribunal le condamne à un mois de prison avec sursis, 100 fr. d'amende, et alloue 1 fr. de dommages-intérêts à la Compagnie des chemins de fer du Nord.

La période électorale. — *Diffamation par voie d'affiches.* — M. Georges Sellier, industriel, délégué cantonal se trouvant diffamé dans une affiche dont il prétend que M. Jules Denoyelle, représentant de commerce et conseiller municipal sortant de Roubaix, doit être déclaré responsable, l'a poursuivi devant le Tribunal correctionnel.

C'est Mᵉ Delesalle qui représente M. Sellier.

Mᵉ Babled qui représente M. Noyelle prétend d'abord que le Tribunal est incompétent. M. Sellier est délégué cantonal, dit-il, il est donc chargé d'un service public. C'est donc devant la Cour d'assises qu'il y a lieu de le poursuivre.

Si ce moyen-là tenait il faudrait donc attendre la prochaine session.

Mais Mᵉ Delesalle remet les choses au point et le Tribunal approuvant ses conclusions, se déclare compétent.

Autre chanson alors. M. Noyelle déclare faire appel et signe de suite son appel entre les mains du greffier d'audience, M. Oyer.

M. Babled prétend alors que l'appel est suspensif et que le Tribunal ne peut continuer les *débats au fond*, avant que la Cour n'ait statué.

Mᵉ Delesalle insiste pour que le tribunal ordonne la continuation des débats au fond.

Mais il est 7 h. 1|2. L'audience est levée et l'affaire reviendra première à l'audience d'aujourd'hui samedi.

Affaires diverses. — 6 jours de prison à Lamerant Henri, 18 ans, journalier, demeurant à Lille, pour vol — Charles Witteux, de Tourcoing, 6 jours de prison avec sursis, pour vol — 40 jours d'emprisonnement à Henriette Pragez, 51 ans, ménagère à Roubaix, pour vol — Julie Hoppiette de Lille, 50 fr. d'amende, pour délit postal — 25 fr. d'amende par défaut à Florin Henri, pour bris de clôture — 25 fr. d'amende et 5 fr. à Auguste Beuvrier, 25 ans, journalier à Lille, pour coups.

Lundi 2 et Mercredi 4 : VENTE-RÉCLAME aux Galeries Lilloises : GANTS, fil à jours pour dames, 0'95.

CHRONIQUE DES SPORTS

BOXE FRANÇAISE

(Méthode Charlemont)

Centre de sixte de Roubaix

Plusieurs adhésions sont déjà parvenues au local de cette société pour la section de boxe française dirigée par le très distingué professeur roubaisien, M. Henri Lorthiois.

Les jeunes gens désirant y être inscrits peuvent se présenter au local de la société, 109, rue d'Inkermann, les jours suivants : mercredi et vendredi, de 7 à 8 h. 1|2 du soir ; les dimanches, de 9 heures du matin à midi, ou d'envoyer leur adhésion au secrétaire de la société.

VÉLOCIPÉDIE

Le « Nord-Touriste » aux fêtes de Menin

De nombreux sociétaires du « Nord-Touriste » de Lille, Roubaix, Tourcoing, etc., se proposent d'accompagner demain dimanche 1er mai, dans l'après-midi, la « Fanfare Cycliste », qui se rendra aux grandes fêtes populaires de Menin et sera l'objet d'une flatteuse réception. Pour Roubaix le départ aura lieu à midi, place de la Nation, près la rue Lacroix, chez M. Deruyck, chef de la fanfare ; pour Lille, à midi également, café Gambrinus, Grande Place ; pour Tourcoing, à *midi un quart, café Gambrinus, Grande-Place.* Le groupe lillois rencontrera les autres à Halluin. La Fanfare Cycliste et les excursionnistes participeront à 1 heure 1|2, au Grand Cortège, formé par toutes les Sociétés prenant part aux fêtes de Menin. Retour vers six heures du *soir.*

Etat-civil de Tourcoing

Du 29 avril

Naissances. — Debrere Jeanne, r. Croix-Rouge — Lequain Joseph, r. des Archers 57 — Vermersch Marie, r. du Pont-de-Neuville 97 — Dumortier Julien, r. Nationale 122.

Mariage. — Charles Crombez, 25 ans, négociant et Marguerite Sion, 20 ans, s. prof.

Décès. — Delemasure Pierre, 63 ans, rue Bonne-Nouvelle 63 — Bolle Charles, 73 ans, r. de Lille 121 — Marchal Geneviève, 2 ans et Maerte Denise, 66 ans, r. Nationale 122 — Honoré Louis, 13 ans, r. de la Ferme 3.

CONSEIL HYGIÉNIQUE

Pour ne jamais avoir de maux d'estomac, les bons médecins ordonnent de boire l'eau :

LARBAUD-Sᵗ-YORRE

souveraine contre les **Maladies de foie**, le **Diabète**, la **Gravelle** et l'**Albuminurie. Vente en bouteilles et 1/2 bout. : PHARMACIES** et **DEPOTS D'EAUX.**

Il est important de refuser toutes les imitations et d'exiger sur l'étiquette la signature *N. LARBAUD-Sᵗ-YORRE. — VICHY.*

Imprimerie du *Progrès du Nord*, rue Nationale, 51 LILLE.

Le Gérant : A. LECLERCQ.

43

LE DOSSIER Nº 113

Par Émile GABORIAU

— Je puis tout croire de gens qui ont voulu m'assassiner. Le vol, mon cher enfant, n'est plus en ce moment qu'un détail secondaire. Il est aisé à expliquer, ce vol, et si ce n'était que cela, je vous dirais : Ma tâche est finie, allons trouver le juge d'instruction et lui demander un mandat.

Prosper s'était levé, la poitrine gonflée, l'œil brillant d'espoir.

— Oh ! vous savez... Est-ce possible !...

— Oui, je sais qui a donné la clé, je sais qui a donné le mot.

— La clé !... peut-être c'était celle de M. Fauvel. Mais le mot...

— Le mot ! malheureux, c'est vous qui l'avez livré. Vous avez oublié, n'est-ce pas ? Votre maîtresse, heureusement, a eu de la mémoire pour deux. Vous souvient-il d'avoir, deux jours avant le vol, soupé avec madame Gypsy, Lagors et deux autres de vos amis ? Nina était triste. Vers la fin du souper, elle vous fit une querelle de femme délaissée.

— En effet, j'ai ce souvenir bien présent.

— Alors, vous savez ce que vous avez répondu ?

Prosper chercha un moment et répondit :

— Non.

— Eh bien ! pauvre imprudent, vous avez dit à Nina : « Tu as bien tort de me reprocher de ne pas penser à toi, car, à cette heure, c'est ton nom aimé qui garde la caisse de mon patron. »

Prosper eut un geste fou : la vérité, comme un obus, éclatait dans son cerveau.

Oui ! s'écria-t-il, oui, je me souviens.

— Alors, vous comprenez le reste. Un des deux est allé trouver Mme Fauvel et l'a contraint de lui remettre la clé de son mari. A tout hasard, le misérable a placé les boutons mobiles sur le nom de Gypsy. Les trois cent cinquante mille francs ont été pris. Et sachez bien que Mme Fauvel n'a obéi qu'à des menaces terribles. Elle *était mourante, le lendemain du vol, la* pauvre femme, et c'est elle qui, au risque de se perdre, vous a envoyé dix mille francs.

— Mais qui a volé ? Est-ce Raoul ? est-ce Clameran ? Quels sont sur Mme Fauvel leurs moyens d'action ? Comment Madeleine est-elle mêlée à ces infamies ?

— A ces questions, mon cher Prosper, je ne sais encore que répondre, et c'est pour cela que nous n'allons pas encore trouver le juge. Je vous demande dix jours. Si dans dix jours je n'ai rien surpris, je reviendrai, et nous irons conter à M. Patrigent *ce que nous savons.*

— Comment, vous partez donc ?

— Dans une heure, je serai sur la route de Beaucaire. N'est-ce pas des environs que sont Clameran et Mme Fauvel, qui est une demoiselle de La Verberie.

— Oui, je connais leurs familles.

— Eh bien ! c'est là que je vais les étudier Ni Raoul ni Clameran ne nous échapperont, la police les surveille. Mais vous Prosper, mon ami, soyez prudent. Jurez-moi de rester prisonnier ici tant que durera mon absence.

Tout ce que demandait M. Verduret, Prosper le jura du meilleur cœur. Mais il ne pouvait le laisser s'éloigner ainsi.

— Ne saurai-je donc pas, monsieur, demanda t-il, qui vous êtes, quelles raisons m'ont valu votre tout-puissant appui ?

L'homme extraordinaire eut un sourire triste.

— Je vous le dirai, répondit-il, devant Nina, la veille du jour où vous épouserez Madeleine.

C'est une fois abandonné à ses réflexions que Prosper comprit vraiment et réellement de quelle utilité lui avait été l'intervention toute puissante de M. Verduret.

Examinant le champ des investigations de ce mystérieux protecteur, il était surpris et comme épouvanté de son étendue.

Que de découvertes en moins de huit jours, et avec quelle précision, — bien qu'il prétendit avoir fait fausse route. — Avec quelle sûreté, il en était venu d'inductions en déductions, de faits prouvés en faits probables, à *reconstituer*, sinon la vérité, au moins une histoire si vraisemblable qu'elle semblait indiscutable !

Prosper devait bien s'avouer que, parti de rien, jamais il ne serait arrivé seul à ce résultat qui confondait sa raison.

Outre qu'il n'avait ni la pénétration surprenante, ni la subtilité de conception de M. Verduret, il n'avait ni son flair ni son audace ; il ne possédait pas cet art, cette science de se faire obéir, de se créer des agents et des complices, de faire concourir à un résultat commun les événements aussi bien que les hommes.

N'ayant plus près de lui cet ami de l'adversité, il le regrettait. Il regrettait cette voix tantôt rude et tantôt bienveillante qui l'encourageait et le consolait.

Il se trouvait maintenant isolé jusqu'à l'effroi, n'osant pour ainsi dire ni agir ni penser seul, plus timide que l'enfant abandonné par sa bonne.

Au moins eut-il le bon esprit de suivre les recommandations de son mentor. Il se *renferma au Grand-Archange*, ne mettant même pas le nez à la fenêtre.

Deux fois il eut des nouvelles de M. Verduret. La première fois il reçut une lettre où cet ami lui disait avoir vu son père, lequel lui avait donné un bon coup de main. La seconde fois, Dubois, le valet de chambre de M. de Clameran, vint de la part de celui qu'il appelait « son patron », annoncer que tout allait bien.

Tout allait pour le mieux, en effet, lorsque le neuvième jour de sa réclusion volontaire, sur les dix heures du soir, Prosper eut l'idée de sortir. Il avait un violent mal de tête, depuis plusieurs nuits il dormait mal, il pensa que le grand air lui ferait du bien.

Mme Alexandre, qui semblait avoir été mise quelque peu dans le secret par Verduret, *lui présenta certaines objections*, il n'en tint pas compte.

— Qu'est-ce que je risque, à cette heure, dans ce quartier ? dit-il. Je longerai le quai jusqu'au Jardin des Plantes, et certes je ne rencontrerai personne.

Le malheur est qu'il ne suivit pas strictement ce programme, et qu'arrivé près de la gare du chemin de fer d'Orléans, ayant soif, il entra dans un café et se fit servir un verre de bière.

Tout en buvant à petits coups, machinalement il prit un journal parisien, le *Soleil*, et à l'article : « Bruits du jour », sous la signature de Jacques Durand, il lut :

« On annonce le mariage de la nièce d'un de nos plus honorables financiers, M. André Fauvel, avec un gentilhomme provençal, M. le marquis Louis de Clameran. »

La foudre tombant sur la table même de Prosper ne lui eût point causé une si épouvantable impression.

Cette nouvelle affreuse, qui lui arrivait là, à l'improviste, apportée par ce messager *indifférent de la joie ou de la douleur* qui s'appelle le journal, lui prouvait la justesse des appréciations de M. Verduret.

Hélas ! pourquoi cette certitude ne lui donna-t-elle pas la foi absolue, c'est-à-dire le courage d'attendre, la force de ne pas agir ?

Egaré par la douleur, perdant la tête, il vit déjà Madeleine indissolublement liée à ce misérable, il se dit que M. Verduret arriverait peut-être trop tard, et qu'à tout prix il fallait créer un obstacle.

Il demanda au garçon une plume et du papier, et oubliant qu'il n'est pas de situation qui excuse cette lâcheté abominable qui s'appelle une lettre anonyme, déguisant son écriture de son mieux, il écrivit à son ancien patron :

« Cher monsieur,

« Vous avez livré à la justice votre caissier, vous avez bien fait, puisque vous êtes certain qu'il a été infidèle.

« Mais si c'est lui qui a pris à votre caisse 350,000 fr., est-ce aussi lui qui a volé les diamants de Mme Fauvel pour les porter au Mont-de-Piété, où ils sont actuellement ?

« A votre place, prévenu comme vous l'êtes, je ne ferais pas d'esclandre. Je surveillerais ma femme, et je découvrirais qu'il faut toujours se défier des petits-cousins.

« De plus, avant de signer le contrat de Mlle Madeleine, je passerais à la préfecture de police m'édifier sur le compte du noble marquis de Clameran.

« UN DE VOS AMIS. »

Sa lettre écrite, Prosper se hâta de payer et de sortir. Puis, comme s'il eût craint que sa dénonciation n'arrivât pas assez à temps, il se fit indiquer un grand bureau, et c'est rue du Cardinal-Lemoine qu'il la jeta à la poste.

Jusque-là il n'avait même pas douté de la légitimité de son action.

Mais, au dernier moment, [illegible] avancé la main dans la boîte [illegible] lettre, lorsqu'il entendit le bruit [illegible] qu'elle fit en tombant parmi les papiers, mille scrupules lui vinrent.

N'avait-il pas eu tort d'agir avec cette précipitation ? Cette lettre n'allait-elle pas déranger tous les plans de M. Verduret ?...